

PROJET DE VIE SCOLAIRE 2016-2019

VOLET ADMINISTRATIF		
Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tendre vers un taux d'absentéisme et de retard plus bas ➤ valoriser les comportements responsables des élèves et les éduquer à l'assiduité et à la ponctualité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ gestion des absences et retards sans prendre en compte les élèves déscolarisés qui faussent les taux. ➤ relevé à chaque heure des feuilles d'appel ➤ tâches administratives ➤ gestion des procédures disciplinaires (enregistrement des punitions , retenues et exclusions de cours) 	<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan chiffré des absences et retards par trimestre pour chaque élève ➤ Suivi des observations dans le carnet de liaison (AED/ PP) <p>Remédiation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi quotidien des absences et retards ➤ Téléphone aux familles ➤ Vigilance particulière pour les élèves absentéistes (maintien des réunions, une à chaque période P,PA,CPE,AS,Inf) ➤ Entretien avec les familles en cas d'absentéisme récurrent ➤ Signalement à l'assistante sociale ➤ Signalement à l'Inspection Académique

VOLET COMMUNICATION		
Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil physique et téléphonique des usagers ➤ Communication interne au service vie scolaire ➤ Faire de la communication un facteur d'échange et d'intégration ➤ Renforcer la cohésion des membres de la communauté scolaire en améliorant les vecteurs d'information interne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil convivial et écoute des élèves ➤ Cahier de liaison vie scolaire qui regroupe toutes les informations inhérentes au fonctionnement de l'établissement : absences de profs, réunions, sorties, journée des CM2 comme au collège... ➤ Réponses aux demandes des élèves ou des familles ➤ Communication avec les enseignants : ➤ Mise en commun et analyse des informations ➤ Organisation et transmission de l'information : 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de satisfaction des différents membres de la communauté : chacun se sent-il suffisamment informé ? ➤ Noter les défauts de communication pour y remédier

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la communication externe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affichage (salle des profs, vie scolaire, panneau dans le hall) ▪ Dans les carnets de liaison pour info aux élèves et leur famille ▪ A tous les personnels concernés ▪ Site du collège ▪ E.N.T. ▪ Chaque AED se verra doté d'une adresse mail académique, il sera inscrit dans les différentes listes de diffusion 	
---	---	--

VOLET SURVEILLANCE

Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir les problèmes de discipline ➤ Prévenir les sorties irrégulières du collège ➤ Prévenir les conduites à risques ➤ Prévenir les dégradations ➤ Rappeler et expliquer les règles de vie en collectivité ➤ Obtenir l'adhésion des élèves aux règles de vie quotidienne : respect du Règlement Intérieur 	<p>Présence sur le terrain, aux endroits stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ à l'entrée et à la sortie du collège, vérification des pastilles et le cas échéant des personnes autorisées sur le carnet. ➤ dans la cour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ secteur hall, cour , toilettes, espaces verts ▪ pas d'élèves dans les escaliers de l'annexe, dans le hall et les bâtiments entre 12h30 et 14h : les adultes qui prennent en charge des élèves viennent les prendre à l'entrée du hall. ▪ activer la mise en rang des élèves avant l'entrée en cours à 8h25-10h40-13h55-16h05) <p>Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le « midi-deux » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion du flux : sous le préau envoyer les élèves par petits groupes vers le self selon l'ordre établi par niveau et par jour ▪ dans la file d'attente du self réguler les entrées à la cantine dans le calme et la discipline ▪ importance de la cohérence dans l'équipe : faire passer en dernier les élèves sans carte. ▪ veiller au bon comportement des élèves au moment du repas : respect de la nourriture, des lieux et des personnes. ▪ Demander aux élèves qui ont terminé de rapporter 	<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recensement des dégradations constatées dans l'établissement ➤ Recensement des problèmes de comportement repérés en dehors des heures de cours ➤ Utilisation du logiciel SIGNA ➤ Recensement des déclenchements intempestives des alarmes. <p>Remédiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rappel à la loi et au Règlement Intérieur ➤ Punition adaptée à la faute commise

	<p>le plateau à la plonge : ils libèrent la place pour d'autres élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>les récréations</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ veiller au respect du règlement intérieur et à ce que les élèves se détendent dans de bonnes conditions et dans le respect de tous. ➤ <i>les études</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ veiller au bon déroulement de l'étude, permettre aux élèves de travailler dans les meilleures conditions, exiger le silence, les obliger à travailler, vérifier le cahier de textes. ▪ Se référer au règlement de l'étude. ➤ <i>le foyer</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ lieu pour la détente des élèves (jeux de société, baby foot). Veiller à maintenir les installations et les jeux en bon état. ▪ <u>Exclusion des cours</u> Un AED est prévu pour accueillir les élèves exclus de cours à chaque heure sauf de 11h30 à 12h30 ▪ Les élèves exclus de cours sont obligatoirement gérés par la vie scolaire le temps de l'exclusion. La sanction sera prononcée par la direction à l'issue du rapport établi par les professeurs 	
--	---	--

VOLET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser le travail et la réussite scolaire des élèves ➤ Faire émerger et accompagner le projet personnel de l'élève (améliorer la clarté des informations sur l'orientation) ➤ suivi pédagogique des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ soutien scolaire, aide aux devoirs . ➤ entretiens informels avec les PP : échanges d'informations. ➤ participation aux entretiens personnalisés : élève, parents, P ou PA , PP, COP et CPE pour participer à l'élaboration du projet personnel de l'élève . ➤ participation aux heures vie de classe consacrées à FOLIOS ➤ <u>AED référent</u> <p>L'AED référents est un partenaire éducatif de l'équipe pédagogique de vie scolaire et de direction : il communique avec les enseignants et les différents services sur la vie de l'élève : scolarité, assiduité, climat scolaire de la classe. Il s'informe en priorité du suivi des</p>	<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etude de l'incidence du soutien scolaire sur les résultats du trimestre. Avis des AED sur l'attitude des élèves face au travail en étude. ➤ Indice de satisfaction (enquête) sur l'utilisation du temps libre ➤ Exploitation des indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ progression des notes et moyennes sur l'année ▪ passage en classe supérieure ▪ résultats du Diplôme National du Brevet

	<p>absences, retards...via le logiciel " vie scolaire" . En premier lieu, il dialogue avec l'élève sur ces situations, Il transmet au CPE, professeur principal, direction les situations qu'il a pu constater et ce qu'il a déjà engagé sous couvert de son chef de service. Il est informé par le professeur principal, la CPE, la direction des rapports et autres éléments de climat scolaire.</p> <p>Il a alors la possibilité d'engager un dialogue de médiation avec l'élève. L'AED qui agit en tant que référent n'a pas vocation à punir un élève. Il fait aussi l'interface entre le professeur principal et l'AED en charge du SAS (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h), il veille notamment à ce que l'élève soit présent aux heures consacrées au SAS. Il est informé des résultats de la classe à chaque bilan de l'année. L'AED référent est particulièrement vigilant aux élèves disposant d'un PAP, d'un PPRE. Il peut par exemple, veiller à ce que l'élève en question ait des cahiers à jour, bien tenus, en prenant un temps régulier pour vérification du cartable.</p> <p>Pour les élèves de 3e, il appuie le professeur principal lors de la mise en place des stages en entreprises, il est informé des choix d'orientation des élèves, de la transmission des documents d'orientation...Les AED en charge des classes de 6e, 4e et 3e, peuvent être invités à participer aux heures de vie de classe si leur emploi du temps le permet.</p> <p>Dans la mesure du possible, l'AED référent encadre les élèves de sa classe lors des permanences et en particulier dans le dispositif expérimental mené avec le CDI.</p>	<p>Remédiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Liaisons régulières avec les équipes pédagogiques pour cibler les points à approfondir dans le cadre du soutien scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entraîner l'adhésion des élèves aux règles de vie quotidienne ➤ Respecter le règlement intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La ponctualité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inciter les élèves à arriver à l'heure en classe tant aux premières heures de cours qu'aux interclasses et après les récréations ➤ La sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrer les élèves en veillant au respect des 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indicateurs annuels Vie Scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de retards ▪ nombre et pourcentage de retenues pour discipline et pour travail ▪ nombre et pourcentage d'exclusions de cours

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'esprit citoyen ➤ suivi éducatif des élèves 	<p>règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller les comportements à risque : jets de pierres, jeux dangereux... ▪ Prévenir les dégradations des locaux, du matériel et de l'environnement <p>➤ Gestion des conflits et des problèmes de discipline</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel du règlement intérieur, entretien avec l'élève qui a transgressé la règle : rappel à l'ordre qui doit mener à une prise de conscience de la faute commise. Parler, expliquer avant de punir. ▪ Punitions données par les enseignants : observations sur carnet, retenues, devoirs supplémentaires... ▪ Punitions Vie Scolaire : observations, retenues, devoirs supplémentaires, éviction temporaire du foyer. ▪ Participation des élèves aux différentes instances représentatives dont le C.V.C <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion régulière CPE , AS et Inf : suivi des situations connues ou émergentes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre d'exclusions temporaires du collège ▪ nombre d'incidents mettant en péril la sécurité des biens et/ou des personnes ▪ nombre de conseils de discipline ▪ nombre d'exclusions définitives du collège.
--	--	--